

DES PERSONNES TORTUREES AU COURS DU MOIS DU 4ème TRIMESTRE 2021

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, vers 8 heures, dans un bar d'un nommé Bankuwunguka, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, Gamaliel Harerimana, âgé de 38 ans, sans appartenance politique connue, a été ligoté et tabassé à coups de poings, de gifles et de pieds par des Imbonerakure de cette colline dont le nommé Surwigano, commandés par un chef collinaire des Imbonerakure prénommé Emmanuel. Selon des sources sur place, la victime qui avait une dette envers ses voisins, Didace, Elie et Béatrice était partie en Tanzanie, il y avait quatre mois pour y chercher du travail afin de pouvoir payer ses dettes. A son retour, ces Imbonerakure l'ont croisé dans un bar et l'ont tabassé en l'accusant d'être un voleur. Selon les mêmes sources, ils l'ont par après conduit chez le chef de colline prénommé Marie qui a appelé des policiers et ces derniers l'ont conduit au cachot communal de la police.

Un Imbonerakure torturé en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 16 octobre 2021, vers 10 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Audace Niyonkuru, âgé de 30 ans, Imbonerakure, a été tabassé par d'autres Imbonerakure de cette colline, sur l'ordre de leur chef collinaire Thérence Manirakiza, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir téléphoné un OPJ pour arrêter un homme avec qui il était en conflit. Ils l'ont tabassée en lui disant qu'il n'avait pas les compétences de faire arrêter quelqu'un sans passer par leur chef. Cet Imbonerakure a été également rayé de la liste des Imbonerakure de cette colline.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 25 octobre 2021, vers 22 heures, sur la colline Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Issa Ntaconayigize et Dieudonné Iradukunda, tous membres du parti CNL, ont été

attaqués à leur domicile et tabassés à l'aide des gourdins par des Imbonerakure, Ignace, Désiré Niyubahwe, Emery, Harerimana, Bizimana, Fulgence, Pascal, Evariste Ciza, dirigés par leur chef, Déo Mabone. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites au cachot communal de Gihanga.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Kirundo

En date du 27 octobre 2021, sur la sous-colline Nunga, colline Yaranda, zone Kirundo rural, commune et province Kirundo, Alexis Rutayisire, membre du parti CNL, âgé de 31 ans, a été tabassé à l'aide des gourdins par des Imbonerakure de cette colline dont les surnommés Kirayi et Nyambwana, dirigés par Jean Bosco Kanyeshamba. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par des habitants qui ont été alertés par des cris de détresse. Après, Alexis Rutayisire a été d'abord conduit au CDS Kigozi avant d'être transféré à l'hôpital de Kirundo. Deux Imbonerakure ont été arrêtés et détenus à la position de police de la colline Yaranda.

Deux membres du parti CNL dont une femme torturés en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date 21 octobre 2021, sur la colline Kinwa, zone Kiryama, commune Songa, province Bururi, le prénommé Méthode, et Christella Nindamutsa, résidants sur cette même colline, tous membres du parti CNL, ont été tabassés à coups de pieds et de bâtons par des Imbonerakures, Gédéon Bahufise, Désire Nzambimana, Guénolé Ngabirerutahe et Jean Marie Ntawumenya, secrétaire communal du parti CNDD-FDD en commune Songa, enseignant aussi à l'ECOFO Kinwa, zone Kiryama. Selon des sources sur place, cette femme a été blessée au niveau des jambes et ils lui ont volé de l'argent et son téléphone mobile qu'elle possédait dans son sac à main. Ils les accusaient d'être des membres du parti CNL. Selon les mêmes sources, la fille a porté plainte chez l'administrateur de la commune Songa qui était avec un OPJ et Gédéon a accusé Christella qu'elle a injurié le président de la République.

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date du 31 octobre 2021, vers 23 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, le prenommé Jean Marie, âgé de 33 ans, a été battu jusqu'à perdre connaissance par Berchmans, âgé de 34 ans et Fundi, âgé de 35 ans, tous Imbonerakure quand ils l'ont trouvé devant le ménage d'une femme prénommée Anitha, âgée de 27 ans. Selon des sources sur place, la victime était ivre et avait perdu le chemin mais ces derniers l'ont accusé qu'il faisait la cour à cette femme. Ces présumés auteurs lui ont pris une somme de 15 000 fbu. Selon les mêmes sources, le lendemain matin, il s'est rendu au poste de police pour se plaindre chez un OPJ, Pacifique qui l'a référé au CDS pour se faire soigner d'abord et aller saisir les autorités collinaires ensuite. Ces autorités collinaires ont obligé ces Imbonerakure de payer à la victime une somme de 45 000 fbu pour les factures des soins de santé.

Deux personnes torturées en commune Shombo, province Karuzi

En date du 8 novembre 2021, vers 21 heures, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, Eric Nibizi, âgé de 38 ans et son frère, Fabien Hakizimana ont été battus par des Imbonerakure dont Gatoto, Shabani, Salomon, Toto et Siyomvo. Selon des sources sur place, Eric Nibizi et Claude Nzambimana, âgé de 33 ans se sont battus suite à l'ivresse quand Fabien est venu les séparer, ces Imbonerakure ont surgi et ils ont battu les deux frères. Selon les mêmes sources, Fabien a été blessé à la bouche et Eric a eu du mal au niveau des reins. Les deux victimes ont été conduites par leurs voisins au CDS Rusi, la même nuit.

Une personne torturée en commune et province Muramvya

En date du 13 novembre 2021, vers 18 heures, au marché de Muramvya, colline, commune et province Muramvya, Egide Nshimirimana, conducteur de taxi-vélo a été tabassé par des Imbonerakure jusqu'à perdre connaissance. Selon des sources sur place, du sang coulait de sa bouche et de son nez. Selon les mêmes sources, il a été conduit à l'hôpital de Muramvya tandis que ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 18 novembre 2021, vers 17 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Jérémie Abayo, soudeur, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé et blessé à la bouche par Makuriro, conducteur de taxi-moto, âgé de 28 ans, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur la place, la victime venait demander l'argent que le motard lui devait. Selon les mêmes sources, Salvator Ndihokubwayo, Roger Niyonkuru et Manassé Ndagatamiye, âgé de 36 ans sont intervenus et les ont réconciliés. Le présumé auteur a payé la facture des soins au CDS Rabiro en plus des frais qu'il lui devait.

Une fille élève torturée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 14 novembre 2021, sur la sous-colline Bihomvora, colline et zone Murima, commune et province Kayanza, Eugénie Akimana, élève en 9ème à l'ECOFO Murima, a été battue sévèrement par Claver, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était allée puiser de l'eau et sur son chemin de retour, Claver l'a attrapée et l'a battue en lui reprochant qu'elle est membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par des passants. Le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2021 indique qu'en date du 21 novembre 2021, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Fabrice, âgé de 19 ans, a été tabassé par trois Imbonerakure Issa Nizigiyimana, Jean Marie et Gérard. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir volé une somme d'argent équivalent à 100 000 fbu dans un cabaret de Bella. Selon les mêmes sources, Pacifique, cabaretier avait appelé ces Imbonerakure pour l'aider à faire une enquête de Fabrice qui aidait celui qui grille des brochettes à ce cabaret et ils l'ont tabassé. La victime a été conduite au CDS Buhiga qui l'a référé à l'hôpital Buhiga et la victime a été transférée à l'hôpital de référence de Karuzi où elle a été hospitalisée. Le cabaretier et ces

imbonerakure ont pris le large. En date du 26 novembre 2021, ces Imbonerakure ont été aperçus en train de se promener dans la localité.

Une femme membre du parti CNL torturée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 23 novembre 2021, sur la colline Rubagabaga, zone Mbirizi, commune Gatara, province Kayanza, Spéciose Ndindamagambo, âgée de 58 ans, membre du parti CNL, a été tabassée à son domicile par des Imbonerakure, Thacien Niyonkuru, directeur de l'ECOFO Kibenga accompagné par Claude, responsable des Imbonerakure en commune Gatara. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir voté pour le parti CNL lors des élections de 2020 et elle avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD malgré des intimidations subies à maintes reprises par ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, Spéciose a été évacuée vers le CDS Maramvya pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs de ces violences n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL torturé en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 28 novembre 2021, sur la colline Rugendo, commune Mugina, province Cibitoke, Jean-Marie Hakizimana, membre du parti CNL, a été tabassé à coups de gourdin et a été blessé au niveau du bras par un groupe d'Imbonerakure armés de machettes et de gourdins dirigés par Lévis Habonimana. Selon des sources sur place, ils ont trouvé Jean-Marie Hakizimana à son domicile et l'ont accusé de refuser d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, Jean Marie Hakizimana a été évacué vers une structure sanitaire proche de la localité pour des soins médicaux.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune et province Bururi

En date du 8 décembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Rushemeza, zone Muzenga, commune et province Bururi, Marc Niyonkuru, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé à l'aide des gourdins et des bâtons dans un bistrot appartenant à Elysée Nisengerimana, Imbonerakure de cette colline par Athanase Nishimwe, Colonerio Ngendakuriyo et Elysée Nisengerimana, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau de la tête et du bras droit. Ils l'ont accusée de s'être désolidarisée avec eux lorsqu'ils ont été arrêtés au mois de novembre 2021 après être accusés de vol à main armée. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte auprès du chef de colline, Justin mais en vain. Ces trois Imbonerakure ont par après pris fuite.

Trois élèves torturés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 8 décembre 2021, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Idrissa et ses deux camarades de la 5ème année à l'ECOFO Nyanza- lac VI ont été tabassés à coups de bâton par leur enseignant Tharcisse Bizimana, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes ont été blessées au niveau des doigts et du visage. Le présumé auteur les frappait en les intimidant qu'elles ne pouvaient pas porter plainte contre lui. Selon les mêmes sources, leurs parents ont porté plainte auprès du Directeur Communal de l'Enseignement à Nyanza-lac mais en vain. Signalons que le Ministère de l'Education Nationale, dans son règlement scolaire a interdit les châtiments corporels dans le cadre du respect des droits de l'enfant.

Un magistrat torturé en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 13 décembre 2021, à la 5ème avenue, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, Paul Nshimirimana, magistrat de la TGI Bujumbura rural a été torturé par deux policiers attachés au poste de police de la zone Kanyosha. Selon des sources sur place, Jean a été arrêté quand il était dans un véhicule de transport en commun. Ces policiers lui ont accusé de ne pas porter le masque. Selon les mêmes sources, Jean a été tabassé à l'aide des coups de bastonnades, de pieds et de poings. Ces policiers lui ont demandé d'argent pour qu'il soit libre et tranquille ce qu'il a refusé et il a été conduit aux cachots de la zone Kanyosha. La victime a continué d'être battu, malmené et persécuté à l'intérieur du cachot durant plus d'une heure. Dans l'après-midi du 14 décembre 2021, les deux policiers ont été arrêtés par la police et conduits au poste de police de la commune Kanyosha pour interrogatoire. Après cette séance d'interrogatoire, le même jour, ils ont été conduits à la prison de Mpimba.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 14 décembre 2021, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Eric Ntirandekura, âgé de 35 ans, a été battu par Cyriaque Niyonkuru, âgé de 34 ans et Tharcisse Kamagunira, âgé de 47 ans, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime avait prêté son téléphone à Tharcisse et après quelques temps, quand il est allé demander son téléphone, il l'a trouvé avec Cyriaque et les deux se sont mis à l'injurier puis l'ont tabassé jusqu'à perdre connaissance. La victime a été hospitalisé au CDS Nyabikere tandis que les présumés auteurs ont pris le large.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 25 décembre 2021, vers 18 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Dieudonné Nkeshimana, âgé de 38 ans, cultivateur, a été tabassé par un groupe de 4 Imbonerakure commandés par Thérence Manirakiza, âgée de 35 ans, responsable des Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, la victime était en train de séparer des gens qui se battaient. Lorsque ces Imbonerakure sont arrivés à cet endroit, ils ont tabassé Dieudonné Nkeshimana sans demander la raison de leur bagarre. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers le CDS Nyabikere où elle a été hospitalisée. Les auteurs n'ont pas été inquiétés.